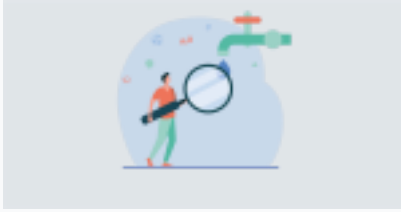


Transparence sur la qualité de votre eau

Du 9 septembre 2021 au 30 décembre 2021



L'eau fait partie des produits alimentaires les plus contrôlés. Pour vous livrer une eau potable, nous devons respecter des normes de qualité particulièrement rigoureuses fixées par le ministère de la Santé.

[Tout savoir sur la qualité de l'eau distribuée](#)